

C. Maillet

Anthropologie historique du Moyen Âge

Cours 2 :
L'anthropologie médiévale de la parenté

Paradoxes de la parenté dans le christianisme

La parenté chrétienne prend pour modèle la parenté charnelle mais vise à la subsumer et à la rejeter :

Matthieu 10, 22

« Le frère livrera son frère à la mort, et le père son enfant ; les enfants se dresseront contre leurs parents et les feront mourir ».

Tradet autem frater fratrem in mortem, et pater filium; et insurgent filii in parentes et morte eos afficient.

Matthieu 10, 34-36

« N'allez pas croire que je sois venu apporter la paix sur la terre ; je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive. Car je suis venu opposer l'homme à son père, la fille à sa mère et la bru à sa belle-mère , on aura pour ennemis les gens de sa famille ».

Nolite arbitrari quia venerim mittere pacem in terram; non veni pacem mittere sed gladium.

Veni enim separare hominem adversus patrem suum et filiam adversus matrem suam et nurum adversus socrum suam et inimici hominis domestici eius.

Matthieu 10, 34-36

« Qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi. Qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne de moi ».

Qui amat patrem aut matrem plus quam me, non est me dignus: et qui amat filium aut filiam super me, non est me dignus.

Pétronille, la fille de saint Pierre était malade par la volonté de son père, qui espérait ainsi l'empêcher de se marier. Mais il pria pour qu'elle guérisse lorsque les apôtres lui rendait visite. Il pria pour qu'elle meure vierge, ce qui lui fut accordé.

Légende dorée, Huntington Library, sans Marino, HM 307, f. 64v. , v. 1285.



1. Introduction à l'anthropologie de la parenté:

1.1 Les systèmes de parenté

1.2 la rencontre entre histoire et anthropologie

2. Anthropologie médiévale de la parenté

2.1 Un système social pensé en termes de parenté

2.2 L'interdit de l'inceste et les règles d'alliance : diagrammes de parenté

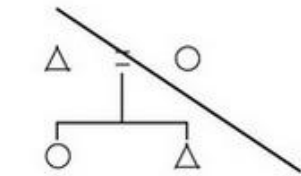
2.3 La parenté du Christ dans l'art

1. Introduction à l'anthropologie de la parenté:

1.1 Les systèmes de parenté

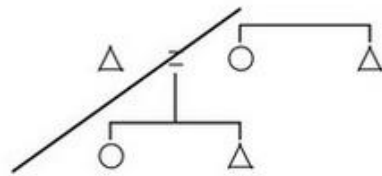
La filiation

Patrilinéaire



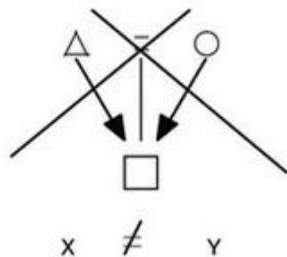
Les enfants appartiennent au clan du père

Matrilinéaire



Les enfants appartiennent au clan de la mère et de son frère

Ambilinéaire

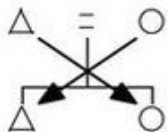


Le carré signifie que le sexe de l'enfant est indifférent.

Les flèches noires indiquent que des choses "différentes" sont transmises en provenance du père et de son clan ou de la mère et de son clan. Le nom et la terre par exemple viennent du père, les fonctions religieuses et d'autres statuts viennent de la mère.

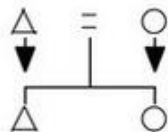
Les enfants sont représentés par un signe neutre et appartiennent simultanément au clan de leur père et à celui de leur mère, qu'ils soient un garçon ou une fille

Bilinéaire X - croisé



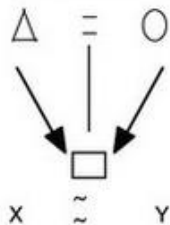
L'appartenance est croisée, les filles appartiennent à la lignée du père et les fils à la lignée de la mère.

Bilinéaire // - parallèle



Les fils appartiennent à la lignée du père, les filles à celle de la mère.

Non-linéaire ou "indifférencié" ou encore "cognatique"



Le carré signifie que le sexe de l'enfant est indifférent.

La descendance des enfants passe aussi bien par le père que par la mère, mais aussi par les ascendants, hommes et femmes, de leurs parents.

Godelier Maurice, « Systèmes de parenté et formes de famille », *Recherches de Science Religieuse*, 2014/3 (Tome 102), p. 357-372.
DOI : 10.3917/rsr.143.0357. URL : <https://www.cairn-int.info/revue-recherches-de-science-religieuse-2014-3-page-357.htm>

L'alliance

Il existe quatre formes d'union :

1. L'union entre soi : par exemple, le mariage entre frère et sœur dans l'Égypte et dans la Perse antiques (en Perse dans le cadre de la religion zoroastrienne).

2. L'union avec d'autres que soi :

– Par **échange des femmes** entre les hommes. **Lévi-Strauss** avait fait de l'échange des femmes entre les hommes par et pour les hommes le fondement universel de la parenté. Ceci n'est pas vérifié.

– Par **échange des hommes entre les femmes**. Quelques exemples existent, en Indonésie, au Vietnam et en Mélanésie.

– Par échange de richesses contre une femme ou contre un homme. C'est le **régime de la dot** versée par les preneurs de femmes ou d'hommes aux donneurs.

3. Combinaisons d'union entre soi et d'unions avec d'autres que soi (mariage dit « arabe »). En fait on appelle « mariage arabe » le **mariage d'un homme avec la fille du frère de son père**. C'est le mariage préférentiel parmi les quatre mariages possibles autorisés par le Coran. Mais on trouve ce type de mariage dans un certain nombre de sociétés qui n'ont rien à voir avec l'Islam.

4. Unions sans alliance : par exemple, les familles monoparentales. Il existe certaines sociétés de culture tibéto-birmane installées en Chine, où il n'existe ni mariage ni terme pour « père » et « mari » (Na). Ce sont les cas les plus extrêmes de sociétés matrilineaires.

Godelier Maurice, « Systèmes de parenté et formes de famille », *Recherches de Science Religieuse*, 2014/3 (Tome 102), p. 357-372. DOI : 10.3917/rsr.143.0357. URL : <https://www.cairn-int.info/revue-recherches-de-science-religieuse-2014-3-page-357.htm>

Famille

Formes de famille

Il existe des familles polygames ou monogames (familles européennes). Il existe également des familles polyandres : plusieurs hommes s'unissent à une seule femme (Tibet, Amazonie). Enfin, se multiplient aujourd'hui les familles monoparentales qui, pour l'écrasante majorité, sont celles d'une femme qui élève seule ses enfants.

Dissolution des familles

Selon les sociétés et l'époque, le divorce ou la séparation des conjoints est permise ou interdite (interdit coutumier ou interdit juridique exercé par un État ou par une religion).

Godelier Maurice, « Systèmes de parenté et formes de famille », *Recherches de Science Religieuse*, 2014/3 (Tome 102), p. 357-372. DOI : 10.3917/rsr.143.0357. URL : <https://www.cairn-int.info/revue-recherches-de-science-religieuse-2014-3-page-357.htm>

Résidence

Principes de résidence pour un nouveau couple

un ensemble de règles fixant la résidence prescrite pour la résidence d'un nouveau couple :

- **Virilocale** (Wolof, Samoa)
- **Patrivirilocale** (Melpa, Baruya)
- **Uxorilocale** (Hopi)
- **Matrilocale** (Rhades, Tetum)
- **Duolocale** (Ashanti)
- **Ambilocale** (Dobu)
- **Avunculocale** (Trobriand)
- **Néolocale** (Europe occidentale, Japon, États-Unis)
- **Natolocale** (Égypte ancienne)

Godelier Maurice, « Systèmes de parenté et formes de famille », *Recherches de Science Religieuse*, 2014/3 (Tome 102), p. 357-372. DOI : 10.3917/rsr.143.0357. URL : <https://www.cairn-int.info/revue-recherches-de-science-religieuse-2014-3-page-357.htm>

terminologie

Terminologies de parenté

La quatrième composante, ce sont les terminologies de parenté. Dans toute société il existe un vocabulaire de parenté qui exprime les relations définies par le système pratiqué dans cette société. La terminologie française « père », « mère », « oncle », « fils » etc. correspond aux structures d'un système où la descendance passe par les hommes et les femmes (systèmes indifférenciés). On retrouve la même terminologie chez les Inuit par exemple alors qu'il n'y avait jamais eu de contacts historiques entre l'Europe et les Inuit du Canada.

1. Type dravidien	4. Type crow-omaha
2. Australien	5. Type iroquois
3 Type hawaïen	6. Type soudanais
	7. Type eskimo (exemple : France)

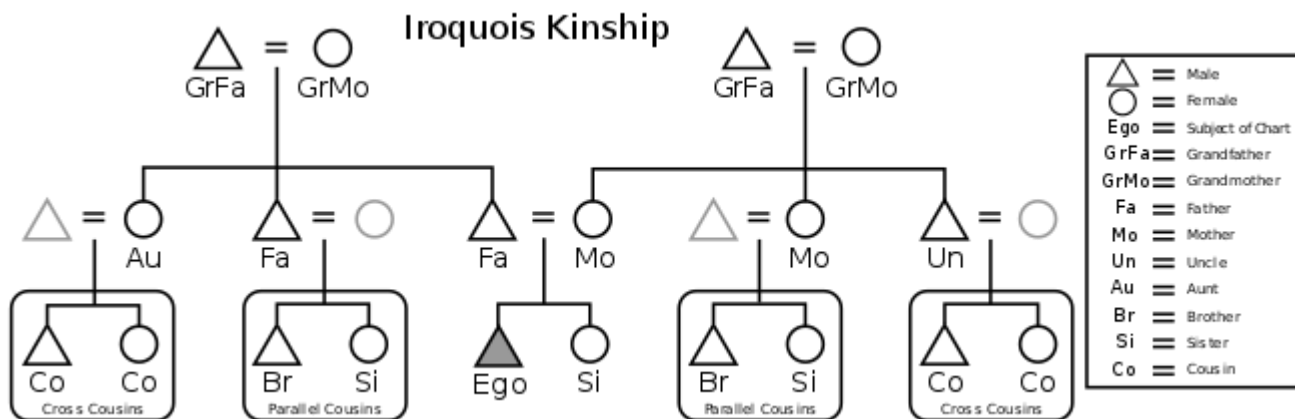
Voir Lewis Henri Morgan,
*Systems of Consanguinity and
Affinity of the Human Family* ,
1871.

Système iroquois

Terminologies de parenté

Systèmes iroquois : le principe des parents classificatoires par la distinction entre croisés et parallèles, les cousins croisés sont des époux préférentiels, les cousins parallèles, appelés frère et sœur, sont interdits.

On retrouve ce système chez des groupes matrilineaires, comme le regroupement iroquois, mais aussi chez d'autres groupes (Obijwe), dans l'est et le sud de l'Afrique subsaharienne chez les Bantous, en Mélanésie



Godelier Maurice, « Systèmes de parenté et formes de famille », *Recherches de Science Religieuse*, 2014/3 (Tome 102), p. 357-372. DOI : 10.3917/rsr.143.0357. URL : <https://www.cairn-int.info/revue-recherches-de-science-religieuse-2014-3-page-357.htm>

1. Introduction à l'anthropologie de la parenté:

1.2 La rencontre entre histoire et anthropologie

*Blood, as all men know, than water's thicker
But water is wider, thank the lord, than blood.¹
[Le sang, comme chacun sait est plus épais que
l'eau,
mais l'eau est plus vaste, grâce à Dieu, que le
sang] (Aldous Huxley)*

C. Maillet, « À quelle anthropologie de la parenté se réfèrent les historiens ? L'histoire de la parenté spirituelle médiévale à l'épreuve des *new kinship studies* », *L'Atelier du Centre de recherches historiques* [En ligne], 06 | 2010, mis en ligne le 03 mars 2011, consulté le 26 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/acrh/2768>

L'anthropologie de la parenté critiquée/ l'anthropologie remplace l'histoire de la famille

L'analyse des systèmes de parenté ayant été la discipline majeure de l'anthropologie sociale, elle fut critiquée par les anthropologues dans les années 1990.

L'anthropologie David Schneider montra que dans certaines sociétés, l'organisation de la parenté ne suffit pas à expliquer l'organisation sociale. Maurice Godelier lui répondit en réfutant l'idée de *kin-based societies* (*sociétés fondées sur la parenté*), Janet Carsten lui répondit qu'il existait d'autres formes de liens que l'on pouvait étudier avec les méthodes de l'étude de la parenté, comme les solidarités, la parenté sociale, la parenté spirituelle.

La question qui s'est alors posée est qu'est-ce que la parenté ?

L'anthropologie de la parenté critiquée/ l'anthropologie remplace l'histoire de la famille

« La parenté, c'est un procédé taxinomique qui porte sur l'humain, et qui trie entre nos « semblables » et les autres dans l'ensemble des individus qui sont réellement ou putativement liés entre eux par la naissance ou par le mariage. Mais ce, sans jamais que l'identité commune qu'elle postule résulte immédiatement de la filiation, de la consanguinité ou de l'alliance »

Laurent Barry, *La parenté*, Gallimard, 2008

L'anthropologie de la parenté critiquée/ l'anthropologie remplace l'histoire de la famille

Alors les anthropologues se sont aussi intéressés à la parenté médiévale, en raison des ses particularités d'interdit de mariage, incitant les médiévistes à s'y intéresser en retour.

Jack Goody interrogeait l'interdit de l'inceste médiéval, le plus exigeant de toutes les sociétés étudiées par les anthropologues et s'interrogeait sur le sens de ce interdit. Son hypothèse : les mariages étaient si difficiles que l'église chrétienne pouvait ainsi se placer en héritier privilégié;

Jack GOODY, *Évolution de la famille et du mariage en Europe*, Paris, Armand Colin, 1985

André BURGUIÈRE, Christiane KLAPISCH-ZUBER, Martine SEGALIN, et Françoise ZONABEND, *Histoire de la Famille*, Paris, A. Colin, 1986

2. Anthropologie médiévale de la parenté

2.1 Un système social pensé en termes de parenté

2.2 L'interdit de l'inceste et les règles d'alliance : diagrammes de parenté

2.3 La parenté du Christ dans l'art

2. Anthropologie médiévale de la parenté

2.1 Un système social pensé en termes de parenté

Dans l'occident médiéval, la plupart des relations entre les hommes (tous enfants de Dieu), entre les hommes et la divinité, entre les saints les hommes et les dieux sont pensés en termes de parenté.

Germanité généralisée des chrétiens est un lien qui fait entrer toute la chrétienté dans un même clan familial

Incipit prologus beati Ieronimi presbiteri in Mar-
cum Evangelium. Fulgentius



IN HIS SCRIBA DOCT

in regno celestium similis est ho-
mini patrem familias qui profert
de thesauro suo noua et uetera.
ego uero similis pauperi cui uidetur
duo minuta in granisophylaciis
miserum. discendum meis pau-
peribus ac si de paupere peram spe-

ramus alimenta. has de mensa diuinitatis immo nucas. quasi ca-
tuli mei audite cum prophetis flagrant. Porro an-
xia nata aurum et argentum. lapides preciosos minime ha-
bens. pelles licet iacintinas de celestibus de terrestribus
offero. Si potuero de nativitate id est de marci euangelii
historia et mystico intellectu ut maiores mei tradiderunt
de adiuvante innotare curabo. Quae euangelia testantes
matthei ut puto preterunt. quia eadem penes ut matheus
narrat licet in propriis quibusdam sint disiuncti testimonii.
ut ala altera ala altera preterat animalis. et rota ro-
ta eadem sequatur uia. et ut uersis inuicem uultibus se se
scia conueniant animalia. In primo canone marcum cum
matheo et iohanne in secundo cum matheo et luca. in quarto
cum matheo et iohanne. in sexto canone uelut in una
ueste duo anuli matheus sepius coniungitur et marcus. id est
in decimo. octavo. capitulis. in octauo canone cum luca comi-
tat. id est in decimo. octavo. capitulis. in propriis uero quae maxime ut
cumque explanare dispo-
speciem capitulis. quae
xxx. in. s. capitula.
di. petri discipu-
monte uero
resurrectione the-
pictis ubique adorant.
no. xviii. incedit
simul omnia ce-
Marcus euangelista
lv. leuitae ge-

Lucas; comitatur

Commentaires sur l'évangile
par Jérôme, Engelberg, ms 48,
XIIe siècle.

евѣ

ѣи днѣ





*Verbum / St Paul (?) allaitant
juifs et païens.*

*Commentaire sur la première
épître aux corinthiens,
Clermont-Ferrand, ms 1, f. 452,
XIIe siècle.*

*"Corintii sunt achaici et
similiter ab Apostolo audierunt
verbum veritatis, et subuersi
sunt multifarie a falsis
apostolis. Quidam a
philosophie verbosa eloquentia
alii secta legis iudaice inducti
sunt.*

*Hos revocat Apostolus ad
veram fidem et evangelicam
sapientiam scribens eis ab
Epheso per Thimotheum
discipulum suum."*

Enguerrand Quarton (1412-15-1466), le Couronnement de la Vierge, (1453), Villeneuve-les-Avignon, commandé par la Chartreuse de Villeneuve les Avignon et maintenant conservé au musée Pierre de Luxembourg.





2. Anthropologie médiévale de la parenté

2.2 L'interdit de l'inceste et les règles d'alliance : diagrammes de parenté

Un interdit d'inceste inédit et singulier

A l'époque carolingienne, l'interdit de consanguinité correspondait au VII^e degré de parenté selon le comput romain (7 générations)

1215 : Au concile de Latran, il est abaissé au 4^e degré.

La consanguinité, et donc l'interdit de mariage fortement contrôlé par l'Eglise comprend les affins (parents de l'époux.se) et les parents spirituels par baptême (compère et commère).



Bréviaire d'Alaraci,
BnF Latin, 4412, f.
76v-77, Schéma
de consanguinité,
f. 76v-77, France,
Bourgogne, 8^e-9^e
s.



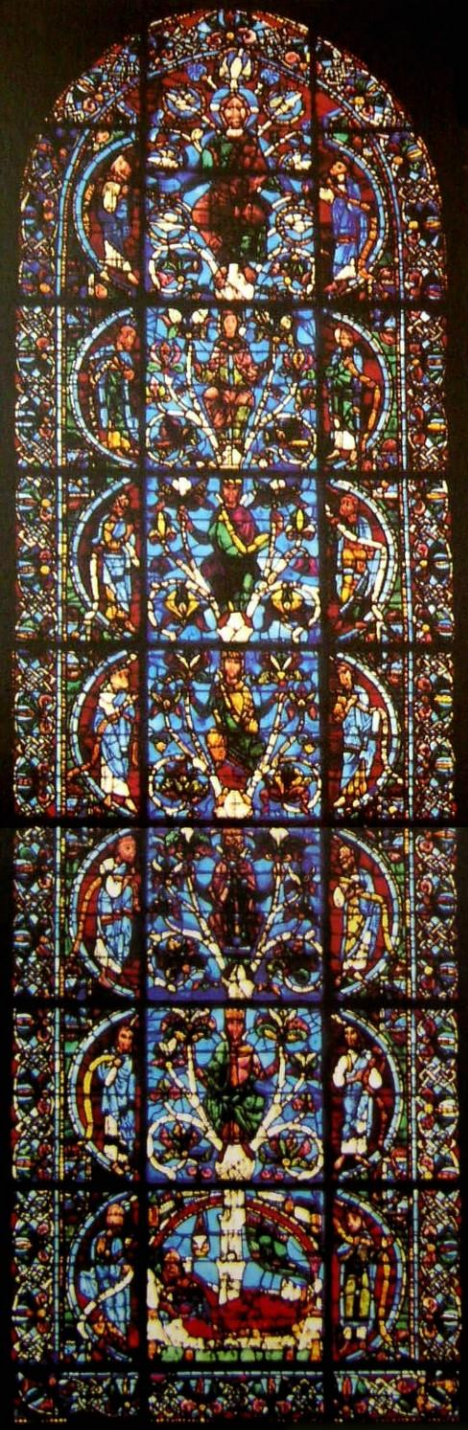
Burchard de Worms, Livre des decrets,
Italie, Toscane, 12^e s., 2^e quart



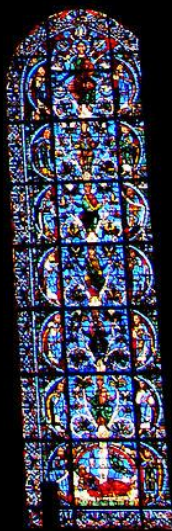
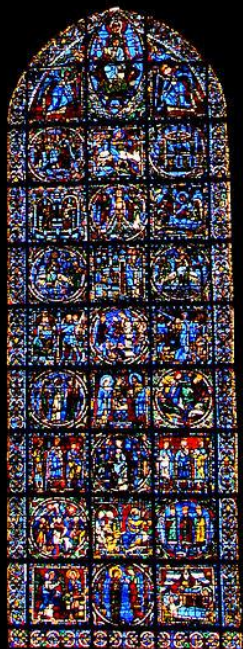
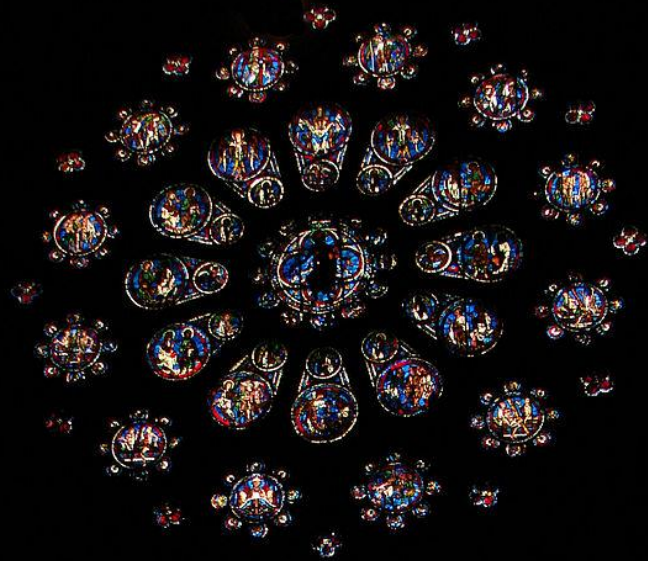
Arbre de consanguinité, Jean Boutiller, somme rurale, Bruges, 15^e siècle, 1471, Artiste : Loyset Liédet

2. Anthropologie médiévale de la parenté

2.3 La parenté du Christ dans l'art



Cathédrale de Chartres, Vitraux,
Rosace Ouest, Lancette





- Le rameau provient de Jessé.
- À gauche : Le prophète Nahum, qui prophétise la ruine de Ninive et annonce que « sur les montagnes accourt un messager, il annonce la paix » (Na 2:1).
- À droite : Le prophète Joël, qui annonce après une apocalypse un âge d'or, où Dieu promet « je répandrai mon esprit sur toute chair » (Jl 3:1).

Sources

- Isaïe Is 11,1, « Puis un rameau sortira du tronc de Jessé², et un rejeton naîtra de ses racines ».
- Mat. 1, 10-17
- Josias engendra Jéchonias et ses frères, au temps de la déportation à Babylone.
- 12 Après la déportation à Babylone, Jéchonias engendra Salathiel; Salatheil engendra Zorobabel;
- 13 Zorobabel engendra Abioud; Abioud engendra Eliacim; Eliacim engendra Azor;
- 14 Azor engendra Sadoc; Sadoc engendra Achim; Achim engendra Elioud;
- 15 Elioud engendra Eléazar; Eléazar engendra Matthan; Matthan engendra Jacob;
- 16 Jacob engendra Joseph l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus, qu'on appelle Christ.
- 17 Il y a donc en tout quatorze générations depuis Abraham jusqu'à David, quatorze générations depuis David jusqu'à la déportation à Babylone, quatorze générations depuis la déportation à Babylone jusqu'au Christ



La généalogie du Christ est masculine et passe par Joseph

XVe siècle : apparition d'une lignée féminine

Jacques de Voragine racontait le triple mariage de sainte Anne qui expliquait que les frères du Christ étaient ses cousins.

- « Anne conçut, dit-on, trois filles nommées Marie, Dont les pères furent Joachim, Cléophas et Salomé, Les époux Joseph, Alphée et Zébédée. La première enfanta le Christ, la deuxième Jacques le Mineur, Joseph le Juste, Jude et Simon La troisième Jacques le Majeur et Jean l'oiseau. » (Chapitre de la Nativité de la Vierge, *Légende dorée*).

Seulement au XVe siècle, lorsque le goût pour les généalogies complexes se développe, on commence à figurer la sainte Parenté, une généalogie féminine.

Retable de la Sainte Parenté, Cologne, Wallraf-Richartz Museum, WRM 59



Re table fermé (Christ de Douleur et Arma Christi, André, Urbain, Héribert de Cologne ?, Elisabeth de Hongrie)





Gérard David, Lignée de Sainte Anne,
Bruges, vers 1490, Lyon, Musée des Beaux
Arts

Conclusion

L'anthropologie a rencontré l'histoire sur les questions de parenté, et les confrontations ont enrichi les deux disciplines, réouvrant la nécessité de se mettre à distance des fausses évidences en termes de biologie, de génération, et d'interdits sociaux.



Une jeune fille romaine allaitant sa propre mère
en prison,
Boccaccio, *Des cleres Femmes*, Charité romaine,
British Library, roy 20cvf, 102v



La vierge allaitant Bernard de
Clairvaux.

Chantilly, musée Condé, ms
27 f. 178,
Ci nous dit